

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 2503

**Objet : Entrée en vigueur du règlement
d'emprunt 2503**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Me Frédérique Bacal, assistante-greffière, que le Conseil de la Ville de Côte Saint-Luc a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 12 février 2018 le règlement d'emprunt numéro 2503 intitulé :

« Règlement 2503 autorisant un emprunt de 262 000 \$ pour l'achat et la plantation de divers arbres sur le boulevard Cavendish et dans d'autres parties du territoire de la Ville de Côte Saint-Luc »

N'ayant pas reçu de demande valide d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter lors du registre tenu le 13 mars 2018 au 16 mars 2018 inclusivement, le règlement est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement d'emprunt 2503 a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 4 mai 2018.

L'objet du règlement vise à autoriser un emprunt de 262 000 \$ pour l'achat et la plantation de divers arbres sur le boulevard Cavendish et dans d'autres parties du territoire de la Ville de Côte Saint-Luc.

Le règlement 2503 est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville situé au 5801, boulevard Cavendish, durant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à la Ville de Côte Saint-Luc, ce 16 mai 2018.

Maître Frédérique Bacal
Assistante-greffière

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec moi au 514-485-6800 ou à fbacal@cotesaintluc.org

PUBLIC NOTICE

BY- LAW NO. 2503

Object: Coming into force of loan by-law 2503

PUBLIC NOTICE is hereby given by the Undersigned, Me Frédérique Bacal, Assistant City Clerk, that the Côte Saint-Luc City Council adopted, at its Regular Meeting held on February 12, 2018, loan by-law number 2503 entitled:

“By-Law 2503 authorizing a loan of \$262,000 for the purchase and planting of various trees on Cavendish Boulevard and within other parts of the territory of the City of Côte Saint-Luc”

No valid request for approval by way of referendum having been received from the qualified voters during the Register held from March 13, 2018 to March 16, 2018 inclusively, said by-law is therefore deemed approved by the aforementioned qualified voters.

Loan by-law 2503 was approved by the Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy on May 4, 2018.

The object of the by-law is to authorize a loan of \$262,000 for the purchase and planting of various trees on Cavendish Boulevard and within other parts of the territory of the City of Côte Saint-Luc.

Loan by-law 2503 may be consulted at the City Hall, located at 5801 Cavendish Boulevard, during regular office hours, said hours being Monday through Friday between 8:30 a.m. and 4:30 p.m.

Said by-law comes into force according to law.

Given at the City of Côte Saint-Luc, on this 16th day of May 2018.

Maître Frédérique Bacal
Assistant City Clerk

For further information, please contact me at 514-485-6800 or at fbacal@cotesaintluc.org